



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°07 du 16 mai 2024

Après une fin de semaine dernière estivale, le temps est perturbé, nuageux et entrecoupé d'averses cette semaine. Les températures sont en nette baisse.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : des captures de mouches de la carotte enregistrées en Seine-Maritime,
Chou : des dégâts d'oiseaux dans le Calvados,
Oignon : bon état sanitaire,
Poireau : des captures de mouches de l'oignon et des semis enregistrées en nord Cotentin,
Salade : des attaques de limaces sont observées.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
 CHOU - NAVET : 3
 OIGNON : 4
 POIREAU : 5
 SALADE : 6
 Notes nationales biodiversité : 7
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 7

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



Journée technicien chanvre Normandie

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=I5GK4XsCCkis6wvI_bQpIGW1W0_4bKdNnphjulvGUXpUNFA5Q0w2M0YwSEgzOEIYWDIKSzFRWjkzWi4u&origin=lprLink

Journée Techniciens

chanvre NORMAND

Tout savoir sur la culture et les filières du chanvre en Normandie

18 juin - 10h à 16h
Agrochanvre à Barenton (50)

chanvre NORMAND

Programme

10h - 12h
 • Panorama du chanvre en Normandie (Chambre d'agriculture)
 • Agrochanvre : Produits du chanvre technique
 Visite de l'unité de défilage
 Repas (restaurant Le Relais du Parc, à la charge du participant)

14h - 16h
 • L'organisation de la production de chanvre technique (Association des producteurs de chanvre)
 • Témoignage d'un producteur de chanvre technique
 • La filière chanvre textile et les produits du chanvre textile (Lin et Chanvre Bio)

Contact : Chambre d'agriculture de Normandie
 fabien.jouanne@normandie.chambagri.fr
 isabelle.ghesmen@normandie.chambagri.fr

Organisé par : CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Avec la participation de : Agrophyto, Agri Nat'vie, etc.

Financé par : GOUVERNEMENT, OFB, etc.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Ouest Rouen	1 parcelle de carotte	Céleri : jeunes plants
50	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 1 parcelle de carotte	Carotte : levée
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri branche 1 parcelle de céleri rave	

Bon état sanitaire.

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Après des premières captures enregistrées en vallée de Seine à la mi-avril, des mouches ont été piégées en Seine-Maritime : 0,66 mouche/piège/semaine.

Aucune mouche de la carotte n'a été piégée cette semaine dans les autres parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Après des premières captures enregistrées en vallée de Seine à la mi-avril, aucune mouche du céleri n'a été piégée cette semaine.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	4 parcelles de Milan et cabus 1 de navet	4 à 10 feuilles
14	Bordure maritime	1 parcelle de cabus	

Bon état sanitaire.

Mouche du chou :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de chou équipées de pièges dans le Val de Saire.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

A ce jour pas de capture, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados.



Dégât de pigeon

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Mont St Michel	5 parcelles de semis	De 1 à 2
		1 parcelle de bulbilles	feuilles en
50		1 parcelle mottes	semis jusqu' à
		2 parcelles de semis	4 à 5 feuilles pour les bulbilles

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent en cas de temps humide et doux dans les parcelles d'oignons de bulbilles et d'oignons bottes.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Il n'est pas signalé d'attaque cette semaine dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Le stade jeunes plants combiné à des levées lentes rendent les parcelles vulnérables vis à vis des attaques de « mouches ».

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	2 dont 1 pépinière	De 1 à 4 feuilles
	Val de Saire	4 parcelles plantées	
	Mont Saint Michel	1 parcelle plantée	
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 1 parcelle plantée	
14	Bordure maritime	1 parcelle	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :**Observations :**

Quel que soit le secteur, aucun thrips n'a été observé ni sur les plants ni sur les plantules de poireaux.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges chromatiques sont installés sur les zones du nord Cotentin. Les captures restent très faibles.

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 18	Semaine 20
Surtainville	0,57	0,167
Val de Saire	0	0,99

Evolution du risque :Les conditions climatiques des jours précédents et celles à venir ne sont pas favorables à l'activité des thrips et les populations sont très faibles. **Pas de risque.**

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 18		Semaine 20	
	Mouche de l'oignon	Mouche des semis	Mouche de l'oignon	Mouche des semis
Surtainville	0	0	1	1
Val de Saire	0	0	0	1
Créances	/	/	Mise en place des pièges	

Nuisibilité :

Cf. dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Quelques mouches sont piégées dans le nord Cotentin. Evolution à suivre.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles	
	Mt St Michel	3 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	De jeunes plants à 10 feuilles
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	
76		1 parcelle	

Bon état sanitaire des parcelles malgré dans certains cas la présence de tip burn (nécrose marginale) lié à l'action mécanique des baches.

Limace :**Observations :**

Comme dans le précédent bulletin, des traces de morsures de limaces sont observées dans plusieurs parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.

- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux limaces que ce soit en plein champ ou sous les bâches. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Notes nationales biodiversité :



B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière